

Commune de DIZY

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du MARDI 3 DECEMBRE 2019 à 20 H

Sur convocation en date du 26 novembre 2019 régulièrement transmise aux membres en exercice, le conseil municipal de cette commune se réunit en séance ordinaire ce mardi 3 décembre 2019 à 20 heures dans la salle du Conseil, pour traiter l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour de la séance :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du 15 octobre 2019
- Compte rendu de décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal (article L2122-22)
- Convention de servitude tripartite pour l'aménagement du quai du terminus de bus de la ligne 3 portée par le Syndicat mixte de Transports d'Epernay et de sa Région, SMITER
- Dérogation au repos dominical pour les commerces de DIZY pour 2020
- Prise en charge des frais d'huissier de justice pour Kévin ADNET
- Rue de REIMS : signature d'une convention avec le Département
- Informations et questions diverses

Mme le Maire fait part à l'assemblée du retrait de l'ordre du jour du point suivant :

- Prise en charge des frais d'huissier de justice pour Kévin ADNET, ne disposant pas des éléments nécessaires pour en délibérer.

PRESENTS : Barbara NAVEAU, Antoine CHIQUET, Maryline LAFOREST, Dominique CHAUDRÉ, Jean-Louis BRIZARD, Roger PIERRON, Christiane BOUTHORS, Bernard ROUSSEAU, Anne LASSALLE, Marie-Christine ANDRY, Béatrice VAUTRAIN, Odile CUGNART, Michel TELLIER, Corinne ATHANASE.

ABSENTS ayant donné POUVOIRS : François LOURDELET ayant donné pouvoir à Barbara NAVEAU, Marie PANIGAI ayant donné pouvoir à Michel TELLIER, Benoît BERNARD ayant donné pouvoir à Antoine CHIQUET.

ABSENTS EXCUSÉS : Patrice VELTZ

ABSENTS NON EXCUSÉS : /.

Mme le Maire souhaite rendre hommage à Madame Yvette LUNDY, décédée dans sa 104^{ème} année le samedi 2 novembre 2019. Elle souhaite aussi rendre hommage aux 13 soldats morts au MALI le 25 novembre 2019 et aux 3 secouristes, victimes d'un accident d'hélicoptère dans l'exercice de leur opération de sauvetage le 2 décembre 2019 sur la Commune de ROVE.

Une minute de silence est faite en leur mémoire.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Christiane BOUTHORS a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Mme le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 20h et constate que le quorum est atteint avec 14 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice.

Les conseillers municipaux procèdent à l'émargement de la feuille de présence.

Approbation du PV de la séance du 15 octobre 2019

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 15 octobre 2019, Mme le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques particulières à y apporter.

Le PV n'appelle pas de remarques de la part des membres du conseil municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *d'approuver le procès-verbal qui est contresigné par l'ensemble des membres présents à cette séance.*

COMMUNICATION DE DECISIONS DU MAIRE

Mme le Maire présente les décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le conseil municipal.

DECISION N° 14 :

Mme le Maire informe l'assemblée des décisions, prises dans le cadre des délégations confiées par le Conseil notamment en matière de marchés à procédure adaptée.

Marché de travaux « Maison des Associations » : contrôle d'accès, alarme intrusion, onduleur et câblage VDI : au terme de l'analyse des offres de la Commission d'appel d'offre en date du 6 novembre 2019, le marché a été attribué à l'entreprise ADNET ELECTRICITE pour un montant de 54 600,00 € H.T.

DECISION N° 15 :

Mme le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le souffleur thermique qui ne fonctionne plus. De ce fait, 2 devis ont été demandés, l'un à ROCHA, à Magenta, l'autre à COLLARD, à Magenta ; après avis du responsable de l'entretien des espaces verts communaux, le choix s'est porté sur le matériel suivant proposé par COLLARD : souffleur Thermique STIHL BR800. Le devis d'un montant de 570,21 € HT soit 684,25 € TTC a été signé le 27 novembre 2019. Ce bien sera inscrit à l'inventaire.

Le conseil municipal,

Vu l'exposé du dossier entendu,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal D.2014.18 en date du 28 mars 2014 donnant délégation d'attributions à Madame le Maire,

PREND ACTE de la décision prise par Madame le Maire.

DELIBERATIONS

D.2019.60 : Convention de servitude tripartite pour l'aménagement du quai du terminus de bus de la ligne 3 portée par le Syndicat mixte de Transports d'Épernay et de sa Région, SMITER

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, CCGVM, qui a la compétence transports, a travaillé sur l'extension de 2 lignes de bus depuis Épernay vers DIZY (ligne 3) et vers AY-Champagne (ligne 10).

Lors du Conseil communautaire du 13 novembre 2019, la CCGVM a confié au Syndicat mixte de Transports d'Épernay et de sa Région, SMITER, l'exploitation des lignes de transports urbains de voyageurs de son territoire. Lors de cette assemblée, Mme Barbara NAVEAU et M. François LOURDELET ont été nommés délégués pour siéger au SMITER.

L'extension de la ligne 3 de transports urbains d'Épernay vers Dizy, comprend 3 arrêts (La Briqueterie, Dizy-Centre et Dizy-Porte du vignoble qui est le terminus) desservis avec une fréquence de 31 à 33 mn en moyenne sur une amplitude horaire de 6h à 20h soit 24 allers / 24 retours du lundi au vendredi et 22 allers / 22 retours le samedi. Elle devrait être ouverte au public dès janvier 2020.

La CCGVM, qui perçoit le Versement Transports, a entrepris les travaux d'aménagement de quais de bus sur le tracé des 2 lignes envisagées (ligne 3 vers DIZY et ligne 10 vers Ay et Mareuil)

Concernant la ligne 3, qui permettra également de desservir la zone commerciale de Dizy, l'implantation et l'aménagement du quai du terminus se fera en partie sur le domaine privé de la SAS Eperdis, dépositaire de ladite enseigne.

Dans ce cadre, il a été proposé de procéder à la signature d'une convention de servitude en la forme administrative, authentifiée par le Président de la CCGVM, Dominique LEVEQUE, conformément à l'article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette convention étant tripartite, il conviendrait d'autoriser Mme le Maire à la signer au titre de la commune de DIZY.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *d'autoriser Mme le Maire à signer la convention de servitude au titre de la commune de DIZY.*

D. 2019.61: Dérogation au repos dominical pour les commerces de DIZY pour 2020

Mme le Maire rappelle que l'entrée en vigueur de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 (Loi MACRON) a modifié l'article L.3132-26 du Code du Travail en permettant aux Maires d'accorder jusqu'à 12 dérogations annuelles au repos dominical pour les commerces de détail, au lieu de 5 avant l'entrée en vigueur de cette loi.

La dérogation doit être accordée de façon collective par branche de commerce de détail, chaque branche ne pouvant bénéficier de plus de 12 ouvertures par an. Pour les commerces de détail alimentaire dont la surface est supérieure à 400 m², soit les supermarchés et hypermarchés, les jours fériés travaillés seront déduits « des dimanches du maire » dans la limite de 3 par an.

Au titre de l'année 2020, au regard des événements commerciaux et festifs se déroulant sur la commune et les communes voisines, susceptibles de générer des flux de clientèle locale ou de passage, il apparaît souhaitable de déroger au repos dominical pour 12 dimanches sur des dates communes avec la Communauté d'Agglomération d'Eprenay.

Conformément aux dispositions de l'article L 3132-26 du code du travail, après consultation des organisations d'employeurs et de salariés, le conseil communautaire de la CCGVM en date du 13 novembre 2019 a émis un avis favorable, s'agissant des établissements dont les codes Activité Principale Economique, APE sont 4711 ; 4719 ; 4719B ; 4721 ; 4722 ; 4724 ; 4725 ; 4751 ; 4752 ; 4753 ; 4762Z ; 4776z ; 4777Z ; 4778 ; 4779 ; 4781 ; 4789, sur la liste des 12 dimanches concernés par cette dérogation, selon le calendrier suivant :

- 12 janvier (soldes)
- 12 avril (Pâques)
- 7 juin (fête des mères)
- 28 juin (soldes)
- 6 septembre (rentrée)
- 27 septembre (vendanges)
- 11 octobre (vendanges)
- 29 novembre (fin d'année)
- 6 décembre (fin d'année)
- 13 décembre (fin d'année)
- 20 décembre (fin d'année)
- 27 décembre (fin d'année)

Il appartient au conseil municipal de donner à son tour son avis, cette dérogation étant mise en place sous la forme d'un arrêté municipal.

Le conseil municipal, l'exposé entendu, à l'unanimité, décide :

- *d'émettre un avis favorable au calendrier relatif aux dérogations au repos dominical pour les commerces visés par la loi situés à DIZY,*
- *de charger Mme le Maire de prendre l'arrêté municipal correspondant.*

D.2019.62 : Rue de REIMS : signature d'une convention avec le Département

Mme le Maire rappelle que dans le cadre du marché relatif à l'aménagement de la rue de Reims et pour pouvoir notifier les lots aux entreprises retenues, il convient de signer une convention avec le Département qui est concerné par la 3^{ème} tranche des travaux.

Mme le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter le soutien financier des partenaires institutionnels.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *d'autoriser Mme le Maire à signer la convention avec le Département,*
- *d'autoriser Mme le Maire à solliciter le soutien financier du Département, de la Région et de l'Etat et de tous les partenaires institutionnels dans le cadre de ce projet.*

Informations et questions diverses :

INFOS CONSEIL MUNICIPAL du 16 octobre au 3 décembre 2019

CCGVM

Bureaux communautaires :

- **18 octobre** sur le projet du Pressoir et la requalification des locaux de l'ancien Centre d'Intervention des Pompiers CIP de Tours sur Marne pour la création d'un restaurant.
- **29 novembre** sur le projet Opération de Revitalisation du Territoire ORT en présence des services de l'Etat et de Mme la Sous-Préfète suite aux 2 réunions publiques à la salle des fêtes d'AY-CHAMPAGNE le 6 novembre.

Conseils communautaires :

- **13 novembre à MAREUIL sur AY : nomination des délégués au syndicat mixte SMiter**, créé pour l'extension des lignes de bus 3 et 10 depuis Epernay, vote d'une subvention de 7 000€ à la ZAM Coworking, validation des dates des 12 dimanches d'ouverture possible de certains commerces.
- **28 novembre à HAUTVILLERS :** signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé entre la CCGVM et MHCS dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du Centre d'Interprétation Sensorielle des vins de Champagne « Le Pressoir », signature de la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales, versement de l'indemnité de conseil au Receveur, demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les études de reconstruction d'une station d'épuration à Tours-sur-Marne, signature du renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association «ZAMCOWORKING », désignation d'un membre délégué suite à la mise en place de l'Agence de Développement Economique de la Marne, signature du marché de déploiement d'une offre de véhicules en auto partage et d'une plateforme de réservation des véhicules et d'incitation au covoiturage, signature d'une convention avec la Région Grand Est dans le cadre du déploiement de la fibre sur le territoire qui précise la participation de la CCGVM au Réseau d'Initiation Publique RIP réalisé par la société LOSANGE, à hauteur de 799 100 €.
- **Eclairage public :** intervention DRTP sur haut Avenue du Général Leclerc le 14 octobre suite à une panne de l'éclairage public.
- **Eau/Assainissement :** CAO concession eau/assainissement le 18 octobre + lavage des réservoirs de DIZY par VEOLIA prévu le 24 octobre, reporté au 14 novembre.
- **Gestion des déchets :** projets d'installation de 60 bornes à verres et du contrôle d'accès aux 4 déchetteries.
- **Transports scolaires :**
Suppression des transports scolaires le jeudi 14 novembre lors de la visite du Président de la République, Emmanuel MACRON, à EPERNAY.
- **Transport à la demande TAD :** auditions avec cabinet MOBILHIS le 10 octobre, Commission d'Appel d'Offre, CAO, le 15 novembre.
- **Transports collectifs extensions du réseau urbain :** lancement de la consultation pour la réalisation des quais des bus le 16 octobre sur Matot-Braine avec réponse pour le 24 octobre 12h + réunion le 8 novembre avec GNAT pour les arrêts et la réalisation des quais avec début des travaux le 18 novembre par l'entreprise retenue COLAS + Comité de pilotage, COPIL le 12 novembre sur lignes 3 et 10 avec cabinet d'études ALTRANS, RATP-DEV déléguataire, CAECCPC et CCGVM + désignation des délégués du

Syndicat MIXte des Transports d'Epervay et sa Région, SMITER, par le conseil communautaire (conseil du 13 novembre) et le conseil de la communauté d'Agglo d'Epervay (conseil du 14 novembre) .

Délégués au SMiTER pour la CCGVM		Délégués au SMiTER pour la CACCPC	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Barbara NAVEAU	Philippe MAUSSIRE	Franck LEROY	Gilles DULION
Thierry BOUYE	Philippe FROMENTIN	Pascal PERROT	Jonathan RODRIGUES
Dominique LEVEQUE	Jean-Philippe BOSSER	Pierre MARTINET	Eric FILAINE
Michelle BENARD-LOUIS	François LOURDELET	Monique JANNET	Jean-Paul ANGERS
Alain SCHWEICH	Sébastien GRANGE	Jacques FROMM	Laurent MADELINE

+ 1er comité syndical du SMITER le 5 décembre.

- SRS : problème sur le transport des collégiens le lundi 14 octobre signalé par des parents d'élèves, alerte à la Région pour demander des explications au prestataire transports, participation au conseil des écoles d'Hautvillers le 18 octobre, comité syndical le 27 novembre pour la dissolution du SRS.
- Ambassadeur des Mobilités : suivi du plan vélo.
- CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) : Conseil d'Administration le 16 octobre.
- OTI (Office de Tourisme Intercommunal) : CA le 16 octobre et Marché de Noël intercommunal à GERMAINE le samedi 30 novembre.
- Musiques en Champagne : bilan de l'édition 2019 le 14 novembre et projets 2020.
- MJCI : Festival courts métrages du 19 au 23 novembre.
- PNR : 14 novembre atelier mobilité et attractivité du Territoire à POURCY pour la réalisation du futur plan paysage. Conclusions de la phase diagnostic avec la compilation des enjeux relevés lors des 4 ateliers thématiques.
 - Inauguration de l'aire de covoiturage d'ETOGES le 15 novembre.
 - A venir : réunion publique à DIZY sur l'atlas de la biodiversité mis en place par le Parc Naturel de la Montagne de Reims PNR, animée par Marie Zelazny prévue le 7 janvier 2020 : communication dans le prochain bulletin municipal.
- VILLA BISSINGER : 21ème édition des entretiens de droit viti-vinicole le 4/12.
- SCOTER : 18 octobre réunion en mairie de DIZY pour les objectifs à prendre en compte en matière d'habitat et d'activité commerciale + bureau le 5 novembre : importance d'intégrer le SCOTER lors des procédures de révisions ou de mise en place des PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans les communes dès le début. En effet le SCOTER est désormais prescriptif et il permet de faire le lien obligatoire pour intégrer les enjeux du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Région Grand Est, SRADDET, porté par la Région, du Projet Alimentaire Territorial, PAT, porté par le Parc Naturel de la Montagne de Reims, PNR, du Plan Ambition Climat 2025, PAC, de la Plateforme Régionale du Foncier et la loi Evolution du Logement et Aménagement Numérique, ELAN. La fusion entre le SCOTER et le PETR fera l'objet d'une prochaine réunion, sachant que les personnes déléguées à ces 2 instances par les EPCI membres sont les mêmes. Le 25 novembre : 5ème conférence des Scoters à St Brice Courcelles.
- PAYS d'Epervay : /.
- PETR : Conseil syndical 16 octobre.
- Participation au VITEFF du 15 au 18/10 (inauguration le 15 et Énotourisme le 17/10).
- S3M (qui remplace le SIHAMM) : réunion le 29 novembre à CHALONS en CHAMPAGNE.

REUNIONS et INFORMATIONS DIVERSES

UNESCO : CA à la Villa Bissinger à Ay-Champagne le 21 novembre + don de 100 rosiers à prendre à la CSGV le 18 novembre en remerciement de notre participation à l'Opération nettoyage des Coteaux.

ASA : réunion le 23 octobre à DIZY.

CSA : commission Sécurité d'arrondissement en Sous-Préfecture le 21 octobre suite aux visites périodiques pour l'école élémentaire et le magasin BUT. (2 avis favorables).

SCDA : sous-commission départementale accessibilité à Châlons-en-Champagne pour autorisation de travaux du magasin LECLERC le 24 octobre.

SCDS : sous-commission départementale de sécurité à Fagnières pour le magasin BRICORAMA le 24 octobre.

Gendarmerie : Dimanche 20 octobre : incendie d'une voiture sur la voie publique avenue du Léon qui a touché le 2 véhicules voisins et plusieurs cambriolages. 3 vols et dégradations sur 3 bâtiments communaux avec dépôt de plainte et déclaration à l'assurance commis sur le week-end prolongé du 1^{er} au 3 novembre. Renfort de la vigilance dans le cadre du dispositif de participation citoyenne.

COB Epernay : réunion le 21 octobre avec les élus pour point sur la délinquance sur le territoire.

Observatoire départemental 2018 de la sécurité routière de la Marne : 472 accidents corporels induisant 641 victimes dont 41 tués, 188 blessés hospitalisés et 412 blessés légers. Gravité en hausse : 8,7 en 2018 contre 6,6 en 2017. L'alcool est présent dans 1 accident sur 3, les stupéfiants dans 1 accident sur 7 accidents soit + 10 points sur les 5 dernières années. Les victimes sont des usagers vulnérables (+ 34%) et un tué sur 2 est âgé de 25 à 44 ans.

Corporation des Vignerons : AGO le 15 novembre à Epernay.

Congrès des Maires de la Marne à CHALONS : samedi 9 novembre.

Congrès des Maires de France à PARIS : du 19 au 21 novembre.

PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondations le 3 décembre à Epernay.

TRAVAUX

Projet stade : réunion en mairie le 28 novembre en présence de GNAT et du cabinet d'architectes : dépôt du Permis de Construire prévu en décembre aux services de l'urbanisme.

Projet rue de Reims : Commission d'appel d'offre, CAO pour le choix des entreprises le 18 octobre. Le lot 3 est classé sans suite du fait qu'entre-temps c'est le SIEM qui a pris la compétence éclairage public. Il faut donc relancer le lot feux tricolores. Une convention doit être signée entre le Département et la commune de Dizy, pour la partie qui concerne la D2051.

Travaux MDA :

Travaux réseau informatique, alarme : CAO ouverture des plis le 18 octobre pour travaux suivis par BETELEC, et CAO choix des entreprises le 6 novembre. Réunion de préparation de chantier le 27 novembre.

Travaux de serrurerie et clôture réalisés par l'entreprise BABE du 29 au 31 octobre.

ENEDIS : réfection du réseau dans le quartier du Léon avec coupure d'électricité le mercredi 16 octobre entre 7h30 et 9h et entre 16h et 17h, information aux riverains par flyers + affichage + site internet de la commune + panneaupocket.

Intervention dans l'urgence sur réseau d'eau cave mairie suite à la détection d'une fuite par **VEOLIA**. L'entreprise EG Réfrigération a totalement refait et modifié le branchement d'alimentation en eau pour un montant de 2 760,60 €.

Travaux d'aménagement des quais des arrêts de bus ligne 3 sur DIZY : début des travaux le 18 novembre par l'entreprise COLAS pour le compte de la CCGVM qui a la compétence transports et lève à ce titre le versement transport. Réunions de chantier les 22 et 28 novembre.

ENFANCE

ALSH TOUSSAINT : du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019. 22 enfants inscrits.

Crèche municipale « Les Canaillous » : visite de contrôle de la PMI le 12 novembre et visite du médecin de crèche le 26 novembre.

Ecoles maternelle et élémentaire : conseil le 8 novembre.

Grève des enseignants le 5 décembre avec mise en place du service minimum d'accueil sur les 2 écoles.

Restaurant scolaire et services périscolaires :

- depuis le 29 octobre 2019, notre prestataire API répond à l'obligation légale de présenter des menus végétariens dans les cantines.
- Etats généraux de la restauration collective organisés par la Région Grand Est à Nancy le 16 octobre.

CAF : réunion le 6 novembre : bilan du Contrat Enfance et Jeunesse CEJ conclu pour 4 ans de 2016 à 2019 qui arrive à échéance et présentation des conditions de renouvellement du contrat CEJ pour 4 ans soit de 2020/2023. Une Convention Territoriale Globale CTG devra être mise en place au niveau de la CCGVM avec la réalisation d'un diagnostic qui permettra à terme de maintenir pour chaque commune partenaire le niveau de financements et de subventions des investissements des CEJ.

ADMINISTRATION

Commission administration le 4 novembre.

Passage de la balayeuse le 3 décembre.

Rapport d'activités du SIEM sur année 2018 : créé en 1948, il est propriétaire par délégation du réseau électrique basse et haute tension et a délégué à Enedis la distribution de l'électricité, compétence gaz, aménagement du numérique avec la Région, infos sur les chèques énergies.

Elections municipales et intercommunales de mars 2020 :

- l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2019 valide la composition du conseil communautaire pour les élections de 2020 (DIZY conserve 4 délégués titulaires),
- les inscriptions sur le Registre Electoral Unique REU seront possibles jusqu'au 20 février 2020,
- réunion à EPERNAY le 28 novembre en présence du personnel du service élections de la préfecture et de Mme la Sous-Préfète, pour les maires de l'arrondissement et le personnel communal en charge des élections.

Commission des impôts le 3 décembre avec le référent du CCID.

Entretiens professionnels du 26 novembre au 17 décembre.

VIE LOCALE/ COMMUNICATION

Commissions d'Attributions de Logement : Plurial Novilia tous les lundis.

Jumelage DIZY /SOMMERACH : fête de la bière le samedi 19 octobre et déplacement d'un groupe à Sommerach du 25 au 27 octobre, CA le 8 novembre et participation le 9 novembre au 30ème anniversaire de la chute du mur de Berlin organisé par le Jumelage Amis C'allemand à Châlons-en-Champagne.

Point de collecte des consommables informatiques depuis la rentrée de septembre à la Maison des Associations dans le cadre du programme de récupération proposé par la ligue contre le cancer, antenne de Reims. Une belle réussite.

Livraison des sapins de Noël le 25 novembre et des décorations le 30 novembre. Installation prévue à partir du 2 décembre.

Bibliothèque : réunion TELETHON à DIZY le 16 octobre, 1 agent pour aller chercher les produits proposés par l'antenne Téléthon de Reims les 7 et 19 novembre + animation théâtre de papier Kamishibai le 16 octobre + animation contes du moyen âge le 6 novembre + 13 novembre navette de la BDM.

Maison des Associations : vernissage exposition vendredi 15 novembre « Mozaiques » de Michèle Arsène Lamiable et Annie Gotrot.

11 novembre : cérémonie commémorative 1^{ère} Guerre Mondiale devant le monument aux morts et défilé avec la fanfare et les enfants des écoles.

APE : Association des Parents d'élèves : Défilé d'Halloween le 31 octobre, Baby Broc le dimanche 17 novembre, vente de sapins de Noël.

Champagne K'danse : AG le 18 novembre.

S Pass Détente : AG le 25 novembre.

USD : Loto le 30 novembre.

Amicale du personnel : soirée paella le 29 novembre.

Opération Banque Alimentaire sur DIZY au LECLERC les 29 et 30 novembre.

Questions diverses

Mme le Maire donne la parole aux élus présents.

M. CHIQUET s'interroge sur l'avancée de la réfection du pont prévue en commun avec la commune de Magenta ; Mme le Maire précise que Magenta devrait rapidement valider le choix du cabinet d'études maître d'œuvre, pour un coût partagé qui reviendrait à environ 7 000 € à notre commune.

M. PIERRON rappelle le don du sang organisé par l'EFS ce mercredi 4 décembre, et souligne l'investissement de M. HAGNUS pour la décoration de Noël mise en place rue Dupont Suaire, une belle initiative citoyenne.

Mme CHAUDRE rappelle le TELETHON qui aura lieu les 6 et 7 décembre prochains.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme le Maire lève la séance à 21h15.

Mme le MAIRE
Barbara NAVEAU

Mme la Secrétaire de Séance
Christiane BOUTHORS

